

Précarité et rupture des parcours de soins

Contexte

La précarité touche des publics nouveaux et encore mal connus. Son retentissement sur la santé nécessite une connaissance et une adaptation constante pour une prise en charge adaptée. Les acteurs du secteur sanitaire ont un rôle majeur à jouer dans la sécurisation du parcours de soin des personnes en situation de précarité. A cette fin, les professionnels de santé doivent acquérir ou renforcer leurs compétences afin d'assurer une prise en charge globale et adaptée de ces publics.

Objectifs

- Définir la précarité sous toutes les formes qu'elle peut prendre et l'auto-exclusion.
- Repérer les signes de la précarité.
- Caractériser les effets de la précarité sur la santé physique et la santé mentale.
- Mettre en œuvre l'alliance thérapeutique.
- Identifier les dispositifs et les structures adaptés à la prise en charge des personnes en situation de précarité et/ou de migration au niveau territorial et régionale.
- Décrire les critères d'admissibilité dans ces dispositifs et structures.
- Identifier les ressources permettant de lever la barrière linguistique.

Renseignements complémentaires

Durée : 3 jours (2 + 1)

Pour plus d'informations :

Sandrine CHEVALIER

(s.chevalier@anfh.fr)

04.91.17.71.24

Programme

En amont : Webinaire : parcours de soins coordonné, de quoi s'agit-il ?

- Appréhender ce que sont les parcours.
- Identifier les freins à la constitution des parcours.

- Cerner les différentes modalités de travail dans le cadre d'un parcours de soin.

JOUR 1 : LA PRÉCARITÉ, DE QUOI PARLONS-NOUS ?

- Appréhender ce qu'est la précarité.
- Identifier les facteurs et déterminants de précarité. -Mesurer les effets de la précarité.

JOUR 2 : LES DÉMARCHES DE PRISE EN SOIN DES SITUATIONS DE PRÉCARITÉ :

- Caractériser les effets de la précarité sur la santé et la santé mentale.
- Proposer une démarche de prise en soin adaptée à la situation de précarité.
- Appréhender le cœur de la démarche de soin.

TRAVAIL INTERSESSION :

- Décrire une situation de soin de l'accueil au suivi en individuel.
- Analyser la situation selon la matrice Force/Faiblesse/Opportunité/Menace.

JOUR 3 : ÉLABORATION D'UN PARCOURS DE SOIN COORDONNÉ :

- Identifier les acteurs de la prise en soin des personnes en situation de précarité. -Améliorer ses pratiques de prise en soin.

SUIVI POST FORMATION :

- Accompagnement du suivi du plan d'action

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :

Elaboration carte mentale

Apports théoriques et conceptuels

Travaux de groupe

Analyse de données

Lecture de tableaux cliniques

Analyse de situations

Exercices de simulation

Expérimentation d'une mise en œuvre d'une démarche de soin coordonnée

Public
tout personnel médical, paramédical, social

Exercice
2024

Code de formation
1.10

Nature

AFN

Organisé par

GRIEPS

Durée

21 heures

Typologie

Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences